

**GAILLAC (Tarn)**  
**Anciens bains-douches du parc de Foucaud**  
**Inscription au titre des monuments historiques en totalité, le 03/06/2024**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les politiques publiques favorisent la construction de bains-douches destinés aux classes populaires, soutenues notamment par l'action des Caisses d'Épargne. En 1929, la Caisse d'Épargne de Gaillac crée un premier établissement de bains-douches près de la gare. Il s'avère rapidement insuffisant, et en 1934 le Conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne de Gaillac – présidé par Jean Calvet, également maire de la ville – sollicite auprès de la commune « la cession d'un terrain en bordure de la route de Brens [...] dans un quartier opposé de la ville, de manière à répartir la clientèle et à faciliter la fréquentation. Le quartier du parc paraît tout désigné pour le recevoir. Les directeurs ont envisagé l'emplacement occupé par les communs du château qui seraient démolis ». Cette démolition est approuvée par l'architecte Léon Daures, par l'architecte en chef des monuments historiques ainsi que par le maire Jean Calvet pour qui « leur style prétentieux détonne singulièrement au regard des lignes simples et sobres du château, à l'autre bout de la pelouse. Ils n'ont aucune valeur artistique ».

Cependant le 24 septembre 1934, le délégué général de la Demeure Historique alerte le préfet du Tarn et le Directeur des Beaux-Arts et cherche à en empêcher la destruction. Au même moment débute l'instruction du classement du parc de Foucaud au titre des sites, approuvé par la commune. Lors de l'examen du dossier dans sa séance du 25 octobre, la commission départementale des sites émet un avis favorable à la démolition des communs et à la construction des nouveaux bâtiments dont Daures présente les plans. Le parc de Foucaud est classé au titre des sites par arrêté du 17 décembre 1934 (la mesure s'applique également aux bâtiments du parc). Le ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts demande alors que la façade principale des communs soit conservée et intégrée au projet de bains-douches. Daures, après avoir souligné l'impossibilité de remanier son projet, s'exécute. Le 16 janvier 1935, le ministre des Beaux-arts autorise l'exécution des travaux « selon le plan établi par M. Daures qui est conforme aux *desiderata* de la commission des monuments historiques et à ceux de la municipalité ». L'établissement est inauguré le 15 novembre 1936. En 1973, à la suite de la démission de la gérante, la Caisse d'épargne, actant la faible utilisation de l'équipement, décide de fermer les Bains-douches et de céder le bâtiment à la ville. Transformé ensuite en crèche, l'édifice est aujourd'hui désaffecté.



*Façade donnant sur le parc, édifée au début du XIX<sup>e</sup> siècle*

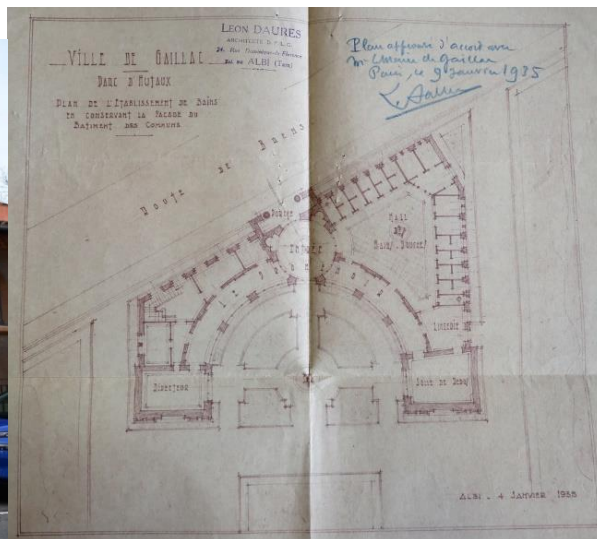
Le bâtiment est situé le long de la route de Brens, à la lisière est du parc de Foucaud, dans l'axe du château. Il intègre la façade principale en briques taillées des anciennes écuries, construites entre 1810 et 1825. Cette façade a été conçue comme un décor scénographique pour terminer la perspective dans l'axe du château après l'agrandissement du parc. Les photographies anciennes montrent que Daures a conservé les percements d'origine de la façade en hémicycle qui ont simplement été rouverts au rez-de-chaussée et dotés d'une allège et d'un fenestrage à petits carreaux. L'étage en briques nues est percé de fenêtres rectangulaires dans l'axe de chaque travée. L'architecte a également conservé les volumes et les murs des anciens communs côtés ouest (sur le parc), nord, et est (sur la route de Brens) mais a réaligné la façade sud au droit du pignon et l'a terminée par un pan coupé au sud-est pour conserver la symétrie de la façade principale sur la route. Les plans conservés aux archives départementales du Tarn montrent la progression dans la composition pour arriver au projet final. Pour les élévations, Daures présente un premier projet très classique – pavillon central en avant-corps avec trois portes dans l'axe – très similaire

aux bains-douches de Graulhet qu'il avait réalisés en 1932. Le projet évolue ensuite vers une écriture régionaliste (doubles colonnes, porche cintré, baies géminées cintrées, avancées de toiture sur corniche à génoise) qui se marie dans l'axe avec des motifs Art déco (mosaïques du porche).

La façade principale ouvre par trois baies géminées cintrées de part et d'autre du porche en avant-corps encadré de doubles colonnes. Le porche est orné de mosaïques dans les tons jaune, ocre et bleu ; l'inscription « bains-douches » figure dans la voussure tandis que la porte d'entrée en ferronnerie au dessin Art déco est surmontée des armes de la ville. L'édifice a conservé ses enduits et sa polychromie d'origine : enduit ocre s'harmonisant avec la brique de la façade donnant sur le parc (noirci par la pollution côté route de Brens), ocre plus clair des colonnes, bleu des lambris de sous-face de toiture et des menuiseries faisant écho à la mosaïque du porche.



*Façade sur la route de Brens*



Afin d'articuler direction d'avenue et orientation du parc, Daures met en place un vestibule circulaire qui distribue les différentes fonctions de l'équipement : administration à droite, à gauche les bains-douches et au centre l'accès au parc. Ce grand hall est couvert d'une coupole soulignée par une corniche à godrons en forte saillie ; il comporte deux niches de part et d'autre de l'entrée, qui étaient peut-être occupées par des bancs ou des fontaines. Il a conservé son sol en mosaïques dans les tons beiges et bleus (motifs en éventail bordés d'un rang de perles et d'une large guirlande de lauriers stylisés). L'entrée dessert par des doubles portes vitrées et cintrées les deux promenoirs donnant sur le parc, et sur la gauche le hall des bains-douches (toutes les cabines ont disparu). Ce hall de plan triangulaire était probablement couvert en pavés de verre aujourd'hui masqués par des faux-plafonds ; cette structure repose sur une large corniche à ressauts supportée par six paires de colonnes dans les angles. Les promenoirs ont conservé leurs sols de mosaïques dans les tons beiges et bleus. Côté sud, une grande pièce servant de lingerie permettait l'accès à l'étage. L'accès à l'appartement du gardien se faisait par le promenoir nord.